

Communiqué de presse

Montpellier le 18 février 2025

Robert Ménard piétine le droit et s'érige en guide suprême des bonnes mœurs !

Le maire de Béziers reconnaît avoir violé la loi en refusant de célébrer le mariage d'un couple au motif que le futur marié avait une OQTF.

Peu importe si la loi, rappelons-le, stipule qu'une personne en situation irrégulière peut se marier en France et qu'aucune condition de régularité de séjour ne peut être exigée.

Peu importe, si le parquet avait fait une enquête et donné son feu vert indiquant qu'il ne s'agissait pas d'un mariage blanc.

Belle exemplarité d'un maire qui piétine le droit avec l'appui explicite des ministres de l'intérieur et de la justice ! Les soutiens du maire d'extrême droite sortent du bois.

Le maire de Béziers est renvoyé en correctionnelle mais là, il avoue avoir très peur de comparaître devant des juges forcément « politisés », comprendre fidèles à la loi de la République...

La trumpisation rampante est en marche !

Face à la haine et au rejet de l'autre, revendiquons une France accueillante et fraternelle !

Humains et Dignes.